

OBJECTIFS DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le plan d'aménagement forestier a deux objectifs:

- permettre au producteur forestier de bien mettre son boisé en valeur en le lui faisant mieux connaître et en l'aidant à mieux planifier ses travaux forestiers (le respect du plan d'aménagement forestier est essentiel pour l'obtention d'un remboursement de taxes).
- permettre à l'agence de protéger les investissements dans les forêts privées en planifiant et en rationalisant la mise en valeur des boisés

1- LOCALISATION DE LA SUPERFICIE A VOCATION FORESTIÈRE

Propriété numéro :	01	Date de Naissance	
No. de producteur forestier:	000000000000	Code: 942	
Municipalité régionale de comté (MRC):	DU FJORD	Code: 94240	
Municipalité :	ST-HONORE	Code: 2437	
Cadastre:	TREMBLAY	Code: 09	
Rang:	RANG 8		
Propriétaire d'une forêt privée d'au moins 800 hectares d'un seul tenant	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	No. Prescription PAF:	0221303210345

Unité d'évaluation	No. du lot	Zone	Superficie totale (ha)	Superficie à vocation forestière	OGC
6875-13-5298	5730699	B:blanc	40.00 ha	40.00 ha	O
			<u>40.00 ha</u>	<u>40.00 ha</u>	

2-OBJECTIFS DU PROPRIÉTAIRE FORESTIER

<input checked="" type="checkbox"/> Production forestière	<input type="checkbox"/> Protection de la faune
<input type="checkbox"/> Utilisation à des fins récréatives	<input type="checkbox"/> Autres (spécifiez)
<input type="checkbox"/> Aménagement multirressources	

Remarques:

Augmenter le potentiel ligneux de son boisé en y pratiquant des coupes favorisant l'accroissement de ces arbres.

Il est à noter qu'il sera nécessaire d'effectuer les prises de données appropriées avant la réalisation des travaux projetés, et ce, dans le but de s'assurer que ceux-ci seront conformes aux normes en vigueur.

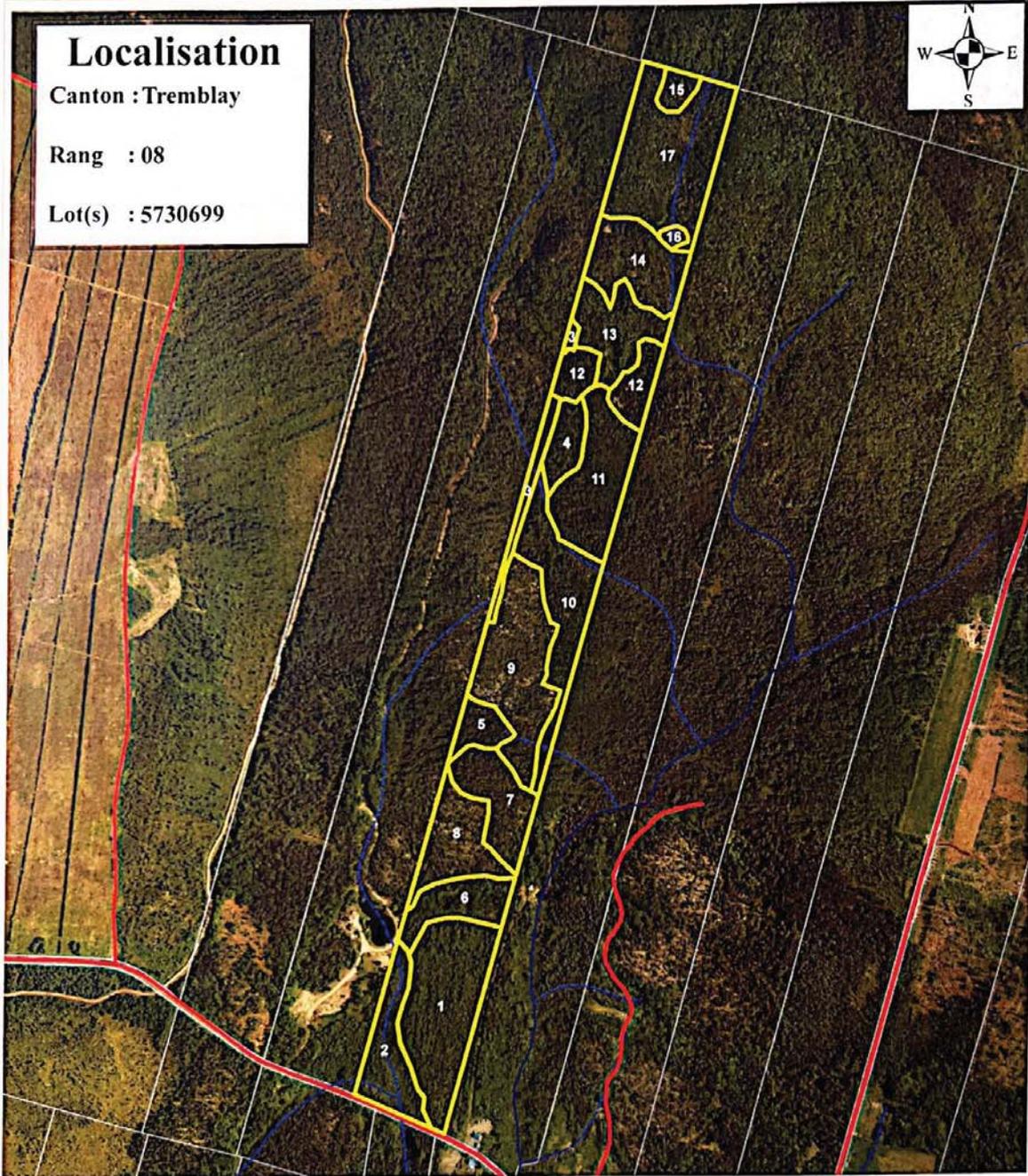
Des zones sensibles (de 5m à 20m) sont nouvellement délimitées le long des cours d'eau afin de protéger la qualité de l'eau et de ses rives. Les travaux, dans ces secteurs, seront adaptés selon les peuplements pour ainsi assurer le maintien de la qualité de ces zones sensibles. De plus, ces zones possèdent un haut potentiel faunique qui favorise l'établissement des espèces vedettes.



Description de la forêt Carte forestière

10/12/2021

Propriétaire : *Gestion Steve Lévesque inc*
et 9315-3542 Qué.inc



LÉGENDE

Numéro de la carte forestière :

22D10 SO

Numéro de la photo aérienne :

2017

Échelle de la carte : 1:10 000

Limites de propriété et Peuplements

Numéros de peuplement 1-2-3

Routes Primaires

Routes Secondaires

Routes Non-Carrossables

Cours d'eau

Cours d'eau Intermitent

N.B. Il est à noter que les limites cadastrales proviennent du M.R.N. Ces données peuvent contenir une certaine marge d'erreur avec le terrain.

4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

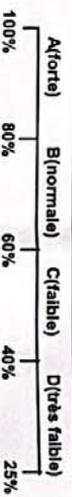
No. du producteur forestier: 000000000000

Propriété no. 01

No. peup.	Type de peuplement	Remarques sur le peuplement	Essences principales	Superficie approx. (ha)	Densité	Hauteur	Classe d'âge
01	Résineux en régénération	Plantation d'épinette noire fait en 1996 avec beaucoup de compétition naturellement installée. Il serait bien de traiter le peuplement en éclaircie précommerciale pour favoriser les plants reboisés et ainsi rétablir la densité du peuplement alentour de 2000 f/ha.	Epinette noire Sapin baumier Méleze laricin Pin gris	5.00 ha	B	6	20/30
02	Friche	Zone en friche située en pente et traversée par un ruisseau ce qui rend la possibilité de travaux difficiles. Il semble y avoir déjà eu une tentative de reboisement mais seulement quelques secteurs ont été positifs.	Aulnes Epinette blanche	2.20 ha	B C	4	15
03	Résineux en régénération	Petite zone qui a été traité en 2010 en éclaircie précommerciale. Le peuplement semble en santé et sans besoin pour l'instant.	Sapin baumier Epinette noire	0.80 ha	C	10	30
04	Peupleraie	Peuplement de feuillus sans grande valeur commerciale, surtout qu'il est composé principalement de Peupliers baumier. Potentiellement en bois de chauffage dans le futur.	Peuplier baumier Peuplier faux-trem.	1.00 ha	C	13	30
05	Sapinière à épinette noire ou rouge	Jeune peuplement de résineux avec un volume de bois correct, un peu jeune pour récolte de bois. Quelques signes de tordeuse mais rien qui justifie une coupe prématurée.	Sapin baumier Epinette noire	0.90 ha	C	12	40

Source: photographie aérienne carte forestière régionale vérification sur le terrain inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier:



4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

No. du producteur forestier: 000000000000

Propriété no. 01

No. peup.	Type de peuplement	Remarques sur le peuplement	Essences principales	Superficie approx. (ha)	Densité	Hauteur	Classe d'âge
06	Feuille d'ess. intolérantes avec sapin	Peuplement de feuillus sans grand volume de bois. Le secteur représente un bon potentiel en bois de chauffage dans le futur.	Bouleau à papier Sapin baumier Érable rouge(plaine) Peuplier faux-trem.	1.70 ha	C	13	30/50
07	Pinède à pin gris et épinette	Il y a un bon volume de bois résineux dans ce secteur. Le terrain semble être un obstacle pour récolter le volume présent puisqu'il semble être situé sur un affleurement rocheux.	Pin gris Épinette noire	2.20 ha	C	14	50/70
08	Pinède à pin gris et épinette	Peuplement a très faible volume de bois il est situé sur un affleurement rocheux. Sans grande possibilité. Laisser tel quel.	Pin gris Épinette noire	2.30 ha	C D	11	30/50
09	Pessière à pin gris	Composé principalement d'épinette noire avec un volume de bois très faible et situé sur un sol mince et pauvre. Laisser tel quel.	Epinette noire Pin gris	4.50 ha	C D	6	30
10	Pessière à sapin et/ou épinette blanche	Peuplement résineux avec un bon volume de bois par endroits. Possible coupe de bois mais pas sur l'ensemble du bloc dû au terrain accidenté.	Epinette noire Sapin baumier	3.50 ha	C	15	30/50

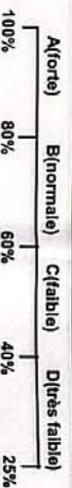
Source: photographie aérienne

carte forestière régionale

vérification sur le terrain

inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier:



4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

No. du producteur forestier: 0000000000000

Propriété no. 01

No. peup.	Type de peuplement	Remarques sur le peuplement	Essences principales	Superficie approx. (ha)	Densité	Hauteur	Classe d'âge
11	Sapinière à épinette noire ou rouge	Beau peuplement en croissance sans trace de tordeuse. À première vue, il semble y avoir déjà eu un traitement d'éclaircie précommerciale dans certains secteurs par le passé. Attendre que le peuplement soit mature avant une récolte.	Sapin baumier Epinette noire	3.30 ha	C	11	30/50
12	Pessière à épinette noire ou rouge	Peuplement de résineux dense mais de faible volume. De plus, il est difficile d'accès puisque l'on observe plusieurs caps de roc. Laisser tel quel.	Epinette noire	1.70 ha	B C	13	30/50
13	Résineux avec feuillus intolérants	Peuplement résineux avec feuillu et bon volume par endroits. La possibilité de récolte est en fonction de l'accès dû au relief du terrain.	Sapin baumier Erable rouge(plaine) Epinette noire Peuplier faux-trem. Bouleau à papier	2.30 ha	C	18	50
14	Pessière à épinette noire ou rouge	Peuplement d'épinette avec un faible volume de bois présent. Le site est situé sur un affleurement rocheux et l'accès est difficile.	Epinette noire	2.60 ha	C	12	50
15	Bétulaie blanche à peupliers	Peuplement avec un volume de bois correct en feuillus sans plus. Très éloigné pour la récolte du bois présent et difficile d'accès puisqu'un ruisseau coule dans la coulée donnant accès au peuplement.	Bouleau à papier Peuplier faux-trem. Sapin baumier	0.50 ha	C	15	30/50

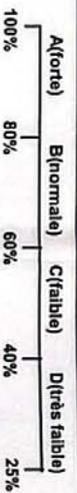
Source: photographie aérienne

carte forestière régionale

vérification sur le terrain

inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier:



4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

No. du producteur forestier: 0000000000000

Propriété no. 01

No. peup.	Type de peuplement	Remarques sur le peuplement	Essences principales	Superficie approx. (ha)	Densité	Hauteur	Classe d'âge
16	Aulnaie	Petit fond d'aulne très humide, l'accumulation d'eau se retrouve dans cette partie.	Aulnes Autres essences	0.20 ha	B C	3	20
17	Feuilleu intolérant à résineux	Beau peuplement avec un bon volume de bois présent en feuillus et résineux. Le relief du terrain rend l'accès difficile pour la récolte.	Peuplier faux-trem. Sapin baumier Bouleau à papier Épinette blanche Érable rouge(plaine)	5.30 ha	C	17	30/50
TOTAL				40.0 ha			

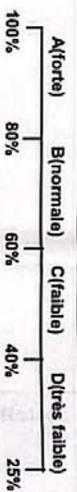
Source: photographie aérienne

carte forestière régionale

vérification sur le terrain

inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier:



5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

No. du producteur forestier: 000000000000

Propriété no.: 01

No.peup	Type de peuplement	Travaux	Superf.	Urgence
01	Résineux en régénération	Éclaircie précommerciale résineuse	5.00 ha	Très
04	Peupleraie	Récolte de bois de chauffage		Peu
06	Feuillu d'ess. intolérantes avec sapin	Récolte de bois de chauffage	0.00 ha	Peu
07	Pinède à pin gris et épinette	Coupe protection de la régénération et des sols	0.00 ha	Moyen
10	Pessière à sapin et/ou épinette blanche	La coupe avec protection des petites tiges marchanges	0.00 ha	Moyen
11	Sapinière à épinette noire ou rouge	Coupe protection de la régénération et des sols	0.00 ha	Peu
13	Résineux avec feuillus intolérants	Coupe protection de la régénération et des sols	0.00 ha	Moyen
17	Feuillu intolérant à résineux	Coupe protection de la régénération et des sols	0.00 ha	Peu

TRAVAUX TOUCHANT TOUTE LA PROPRIÉTÉ:

- Pour protéger et favoriser l'établissement des espèces fauniques, certaines règles seront à observer lors des travaux. Garder quelques chicots et des arbres fruitiers sont des pratiques favorables à l'ensemble de la population faunique.
- Avec les nouvelles réglementations des M.R.C., il est maintenant essentiel d'avoir une prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier pour toute coupe avec protection de la régénération et des sols ou coupe totale d'une superficie supérieure à 4 hectares.
- De plus, aucune coupe à l'exception d'une coupe partielle de moins de 50% des tiges commerciales ou d'une coupe d'assainissement devrait être effectuée dans une bande de 10m le long de tout cours d'eau. Cette mesure vise la protection des cours d'eau et la rencontre des exigences des règlements municipaux en vigueur.

Notes: La priorité des travaux fait référence à l'année ou devrait se réaliser idéalement les travaux dans le temps.
 Urgence du traitement: **Très** : dans les trois premières années
Moyen : dans les 4 à 7 premières années
Peu : dans les dernières années du plan

Avis La réalisation des travaux par la Société sylvicole Chambord ltée est liée à ses possibilités financières, aux conditions du terrain et du marché du bois ainsi qu'aux possibilités offertes par le programme d'aide à la mise en valeur de la forêt privée de l'Agence régionale. Toutes prescriptions sylvicoles signées par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de travaux.